

Brève. Peste porcine africaine en Sardaigne en 2014 – de l'enzootie à l'épizootie ? Short item. African swine fever in Sardinia, 2014 – from enzootic to epizootic?

Ahead of print février 2014

Elena Arsevska (1) (elena.arsevska@cirad.fr) dans le cadre de la Veille internationale de la Plateforme ESA*

* Contributeurs: Didier Calavas (2), Morgane Dominguez (3), Pascal Hendrikx (3), Renaud Lancelot (1), Thierry Lefrancois (1), Marie-Frédérique Le Potier (4), Bruno Peiffer (5), Jean-Baptiste Perrin (6)

(1) Cirad, UMR CMAEE, Montpellier, France

(2) Anses, Unité Epidémiologie, Laboratoire de Lyon, France

(3) Anses, Unité Survepi, Direction scientifique des laboratoires, Maisons-Alfort, France

(4) Anses, Laboratoire de Ploufragan-Plouzané, France

(5) Direction générale de l'alimentation, Bureau de l'appui scientifique et technique, Paris, France

(6) Direction générale de l'alimentation, Bureau de la santé animale, Paris, France

Mots-clés: peste porcine africaine, Sardaigne, épidémiologie / Keywords: African swine fever, Sardinia, epidemiology

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hémorragique très contagieuse des suidés domestiques et sauvages, causée par un virus de la famille des Asfaviridae (Asfivirus). Ce virus à ADN est très résistant dans les carcasses et les produits animaux. Outre la transmission directe ou par contact avec des produits infectés, il peut être transmis par plusieurs espèces de tiques molles du genre *Ornithodoros* (Acari, Argasidae) dont certaines sont présentes en Europe, comme *O. erraticus* (Espagne, Portugal, mais pas en Sardaigne) (Boinas *et al.*, 2004). Le virus est très répandu en Afrique sub-saharienne. Il a fait précédemment des incursions en Europe, dans la région Caraïbe et au Brésil. Il a été introduit dans le Caucase en 2007

(Costard *et al.*, 2009), d'où il se propage notamment vers l'Europe (Perrin, 2014), où il vient de faire son apparition en Lituanie en janvier 2014 (http://www.oie.int/wahis_2/public/wahid.php/Reviewreport/Review?page_refer=MapFullEventReport&reportid=14690).

En Europe de l'Ouest, la maladie est uniquement présente en Sardaigne, depuis 1978. Après l'épizootie initiale, la PPA a connu deux pics épizootiques en 1995 (145 foyers) puis en 2004 (248 foyers) et 2005 (195 foyers) (Le Potier and Bronner, 2010). Une recrudescence est observée depuis 2012 (Figures 1 et 2). Cent nouveaux foyers (1273 cas) ont été déclarés en 2012 (OIE, 2014), la plupart situés dans les provinces d'Olbia-Tempio, Sassari, Cagliari, et de Nuoro (SCoFAH, 2012).

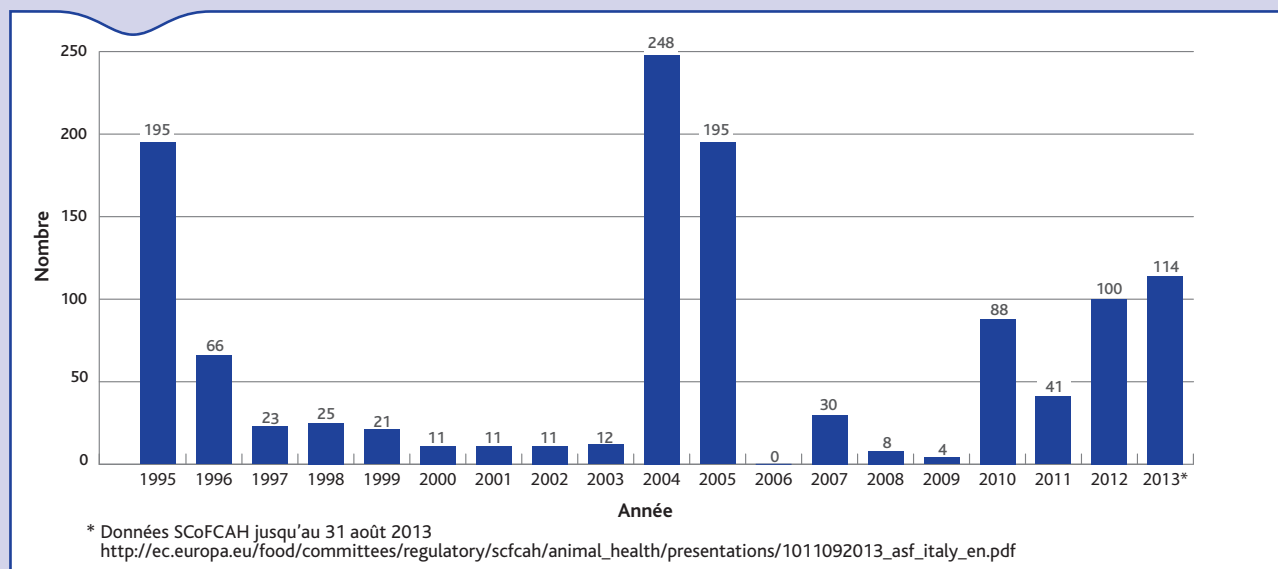


Figure 1. Nombre de foyers incidents annuels de peste porcine africaine en Sardaigne entre 1995 et le 31 août 2013* (De Mia, 2013 ; SCoFAH, 2013; OIE, 2014)

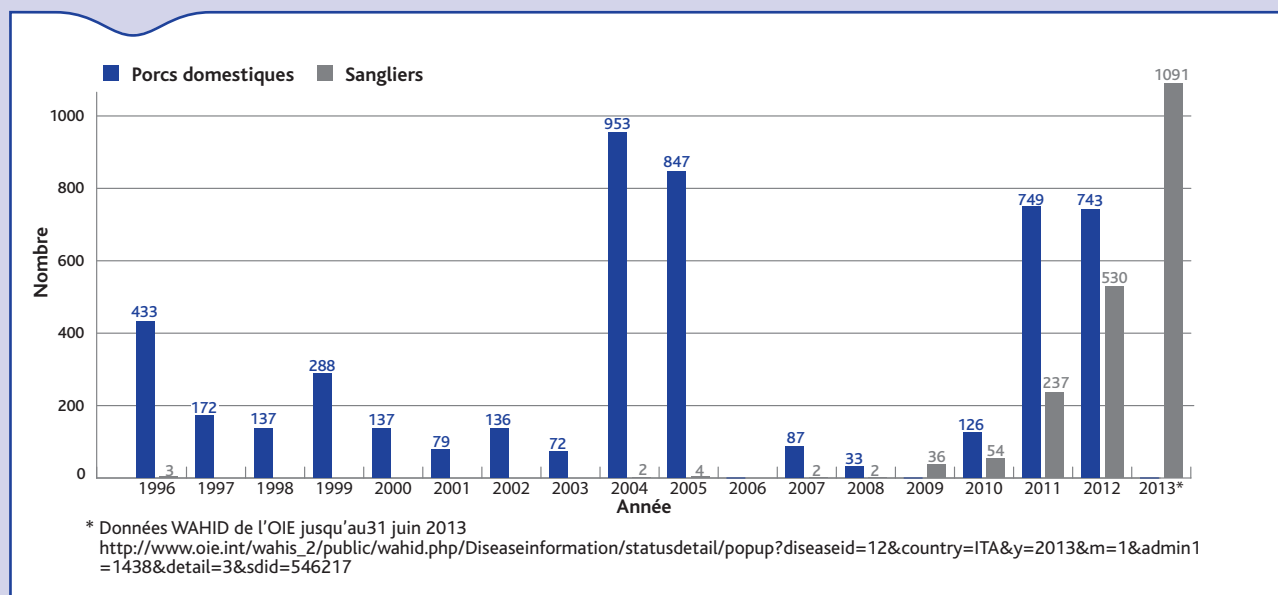


Figure 2. Nombre de cas annuels de peste porcine africaine en Sardaigne entre 1996 et le 31 juin 2013* (OIE, 2014)

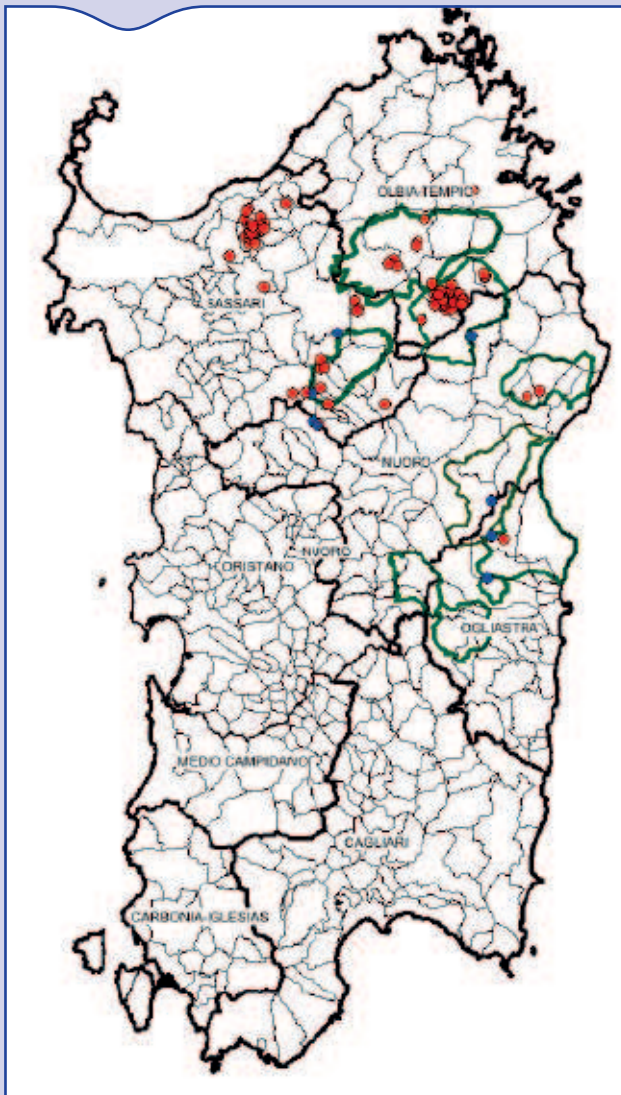


Figure 3. Foyers incidents de peste porcine africaine en Sardaigne du 1^{er} janvier au 31 août 2013. Les foyers domestiques sont identifiés par des points rouges et les foyers sangliers par des points bleus. La zone d'infection chez les sangliers est délimitée par la couleur verte. Les limites de provinces sont en noir (SCoFAH, 2013)

Depuis début 2013, la totalité de l'île est infectée par le virus de la PPA. Le bilan à la fin août 2013 faisait état de 105 foyers dans la population porcine domestique et de neuf foyers chez les sangliers. Le pic épizootique a été observé à la fin du printemps 2013 (44 en mai, et 31 en juin) surtout dans les provinces d'Olbia-Tempio, Sassari, Ogliastra et Nuoro (Figure 3) (SCoFAH, 2013). Les enquêtes sérologiques ont révélé une circulation virale dans toutes les provinces sauf celles de Medio-Campidano et de Carbonia-Iglesias (SCoFAH, 2013). La modification du plan de surveillance active en 2012 a permis de détecter beaucoup de nouveaux élevages infectés qui n'étaient pas investigués auparavant. La surveillance active ciblait en effet essentiellement la zone qualifiée à haut risque depuis 2009. Le nombre d'élevages contrôlés est passé de 4888 en 2009, à 2958 en 2010, 4089 en 2011 et 13214 en 2012 sur 13949 recensés.

En l'absence de vecteurs connus, la persistance de la PPA en Sardaigne est attribuée à l'insuffisance de la politique d'éradication et de contrôle de la maladie surtout chez les porcs domestiques élevés en liberté et les sangliers (European Commission, 2013). Le mode d'élevage extensif et semi-extensif des porcs, des mouvements de porcs non-contrôlés entre élevages et de faibles mesures de biosécurité ont contribué à maintenir le virus. Ainsi en 2012, 700 exploitations non autorisées ont élevé entre 13000 et 15000 porcs, principalement dans les provinces d'Ogliastra et de Nuoro. En 2013, dans ces provinces et celles de Cagliari, d'Oristano et de Sassari, 330 troupeaux représentant 3600 porcs « clandestins » ont été signalés (SCoFAH, 2013).

Des mesures de contrôle renforcé sont mises en œuvre depuis 2013, comprenant (i) la délimitation des zones à haut risque, (ii) le

recensement et le géo-référencement des exploitations porcines (2000 exploitations nouvellement enregistrées en mars 2013 et 11000 supplémentaires devant l'être au 30 juin 2013) et (ii) l'abattage des animaux clandestins repérés (moins de 1 % abattu au 31 mars 2013). L'élevage de porcs en divagation « pascolo brado » est interdit. La superficie des élevages semi-fermés « pascolo semi brado » est limitée à trois hectares et des mesures de biosécurité renforcée sont imposées (SCoFAH, 2013). Toutefois, l'identification individuelle des porcs (boucle auriculaire) n'est pas encore faite, seul moyen d'assurer la traçabilité des animaux. L'évolution de la maladie dans l'avenir va dépendre de l'application des mesures de contrôle et biosécurité, essentielles pour prévenir la transmission du virus entre élevages.

Suite à l'évolution de la PPA en Sardaigne, susceptible de mettre en péril l'élevage porcin dans d'autres régions d'Italie et chez d'autres États membres, la Commission européenne a modifié fin 2011 la décision 2005/363/CE relative aux mesures de police sanitaire contre la PPA en Sardaigne. Toutes les zones de l'île sont considérées comme infectées et les mouvements de porcs vivants, de viande de porc et de tout produit contenant de la viande de porc sont interdits depuis la Sardaigne (European Commission, 2011). Cependant, des produits à base de porc provenant de porcs élevés hors de Sardaigne et abattus en Sardaigne peuvent ensuite être commercialisés à partir de la Sardaigne (voir l'annexe de la Décision de la Commission du 2 mai 2005).

Références bibliographiques

Boinas F.S., Hutchings G.H., Dixon L.K., Wilkinson P.J., 2004. Characterization of pathogenic and non-pathogenic African swine fever virus isolates from *Ornithodoros erraticus* inhabiting pig premises in Portugal. *J. Gen. Virol.* 85, 2177–2187.

Costard S., Wieland B., de Glanville W., Jori F., Rowlands R., Vosloo W., Roger F., Pfeiffer D.U., Dixon L.K., 2009. African swine fever: how can global spread be prevented? *Philos. Trans. R. Soc. B Biol. Sci.* 364, 2683–2696.

De Mia G., 2013. IZS-UM Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Umbria e delle Marche, Perugia (Italy). African swine fever in Sardinia: updated epidemiological situation NSFL Meeting, Brussels 3rd June 2013.

European Commission, 2011. Commission Implementing Decision of 15 December 2011 amending Decision 2005/363/EC concerning animal health protection measures against African swine fever in Sardinia, Italy [WWW Document]. URL <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:335:0109:01:EN:HTML> (accessed 2.4.14).

European Commission, 2013. Final report of an audit carried out in Italy from 11 to 20 March 2013 in order to evaluate implementation of animal health controls on African swine fever and the operation of the eradication programme for the disease in Sardinia.

OIE, 2014. World Animal Health Information System [WWW Document]. URL http://www.oie.int/wahis_2/public/wahid.php/Diseaseinformation/statusdetail (accessed 1.3.14).

Perrin J.B., 2014. Foyer de peste porcine africaine en Lituanie [WWW Document]. URL http://www.platforme-esa.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=347&Itemid=257 (accessed 2.5.14).

Le Potier M.-F., Bronner A., 2010. Brève. Situation de la peste porcine africaine en Sardaigne. *Bull. Épid. Santé Anim. Alim.* 39, 15.

SCoFAH, 2012. Standing Committee on the Food Chain and Animal Health. African Swine Fever in Sardinia Epidemiological situation 30 November 2012 [WWW Document]. URL http://ec.europa.eu/food/committees/regulatory/scfcah/animal_health/presentations/04122012_african_swine_fever_sardinia_italy.pdf (accessed 1.3.14).

SCoFAH, 2013. Standing Committee on the Food Chain and Animal Health. African swine fever in Sardinia. Epidemiological situation, September 2013 [WWW Document]. URL http://ec.europa.eu/food/committees/regulatory/scfcah/animal_health/presentations/1011092013_asf_italy_en.pdf (accessed 1.2.14).